



Pompes Funèbres THOMAS

10 Bd de Grandmaison

44270 MACHECOUL

Tél. : 02.40.02.20.38

Mail : thomas@guitteny.contact

Habilitation : 9844172 - Orias 07033972

Siret : 419 002 175 00026

APE : 9603Z

TVA.Intra :

FR2741900217500026

MAIRIE

Dossier N° 00000008

Cas d'une crémation avec dispersion dans la nature.
Tarif pour obsèques dans rayon de 30 km autour de l'entreprise de Machecoul.

Ce devis ne comprend pas la presse, le culte, les taxes municipales et les vacations de police.
Tarifs hors dimanche, jour férié et nuit.

Devis N° 19DM0054 du 01/02/2024

	TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
01 - PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Démarches et formalités	20%	104,00		
Soins de conservation	20%		360,00	
Frais d'admission (du lundi au samedi de 6h à 22h)	20%		53,00	
Frais de séjour en salon (forfait 3 jours)	20%		404,00	
Accueil de la famille	20%	101,00		
02 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (SANS CERCUEIL)				
Véhicule avec chauffeur (**)	10%	207,00		
Prise en charge du transport	10%	42,00		
Forfait transport local (rayon de 30 km)	10%	53,00		
Housse mortuaire	20%		56,00	
03 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
Cercueil Parisien Grenelle (*) en Pin Massif 22mm, finition Naturelle Equipements compris : 4 poignées(*) et une cuvette étanche (*)	20%	870,00		
Capiton Satinée Mauve	20%		99,00	
Plaque d'identité sur cercueil (*)	20%	31,00		
04 - MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL				
Personnel (2 x 49 €)(2 X 95,00€)	20%		190,00	
06 - CEREMONIE FUNERAIRE				
Véhicule avec chauffeur	10%	310,00		
08 - CREMATION				

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP
RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

Devis N° 19DM0054 du 01/02/2024

	TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
Crématorium de St Jean de Boiseau	20%			703,02
Personnel pour crémation	20%	65,00		
Urne de dispersion (*)	20%	55,00		
Total TTC		1 838,00	1 162,00	703,02

MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC : 3 703,02 €

Tx TVA	Montant H.T.	Montant TVA
20.00%	2 575.86 €	515.16 €
10.00%	556.36 €	55.64 €

MONTANT TTC : 3 703,02 €

3 132,22 €	570,80 €
-------------------	-----------------

(*) Prestations et fournitures obligatoires.
(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après mise en cercueil), d'une housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées, pose d'une plaque d'identification (portant le nom du défunt, année de naissance / décès) et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Escompte pour règlement anticipé : 0%. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera facturée (Decret du 09/02/2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (Decret du 06/10/2012). Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Condition générale de vente : l'entreprise se décharge de toute responsabilité en cas de livraison tardive. Elle se réserve le droit de reprendre le bien vendu en cas de non paiement du prix. En cas d'intervention contentieuse, . Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15% de la somme impayée. En cas de litige le tribunal du siège est seul compétent

Devis N° 19DM0054 fait le 01/02/2024, valable jusqu'au 01/04/2024.

* les frais de cimetière et d'exhumation sont toujours chiffrés sous réserves de fournitures ou travaux supplémentaires non prévisibles à la date d'établissement. CONDITION DE PAIEMENT : 30% dès acceptation du devis

Je soussigné(e), _____ accepte le présent devis prévisionnel.

Le _____ A _____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP
RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP

RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact



Pompes Funèbres THOMAS

10 Bd de Grandmaison

44270 MACHECOUL

Tél. : 02.40.02.20.38

Mail : thomas@guitteny.contact

Habilitation : 9844172 - Orias 07033972

Siret : 419 002 175 00026

APE : 9603Z

TVA.Intra :

FR2741900217500026

MAIRIE

Dossier N° 00000008

Cas d'une crémation avec dépôt de l'urne en columbarium.
Tarif pour obsèques dans rayon de 30 km autour de l'entreprise de Machecoul.

Ce devis ne comprend pas la presse, le culte, les taxes municipales et les vacations de police.
Tarifs hors dimanche, jour férié et nuit.

Devis N° 19DM0053 du 01/02/2024

	TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
01 - PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Démarches et formalités	20%	104,00		
Soins de conservation	20%		360,00	
Frais d'admission (du lundi au samedi de 6h à 22h)	20%		53,00	
Frais de séjour en salon (forfait 3 jours)	20%		404,00	
Accueil de la famille	20%	101,00		
02 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (SANS CERCUEIL)				
Véhicule avec chauffeur (**)	10%	207,00		
Prise en charge du transport	10%	42,00		
Forfait transport local (rayon de 30 km)	10%	53,00		
Housse mortuaire	20%		56,00	
03 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
Cercueil Parisien Grenelle (*) en Pin Massif 22mm, finition Naturelle Equipements compris : 4 poignées(*) et une cuvette étanche (*)	20%	870,00		
Capiton Satinée Mauve	20%		99,00	
Plaque d'identité sur cercueil (*)	20%	31,00		
04 - MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL				
Personnel (2 x 49 €)(2 X 95,00€)	20%		190,00	
06 - CEREMONIE FUNERAIRE				
Véhicule avec chauffeur	10%	310,00		
08 - CREMATION				

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP
RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

Devis N° 19DM0053 du 01/02/2024

	TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
Crématorium de St Jean de Boiseau	20%			703,02
Personnel pour crémation	20%	65,00		
Urne avec sa plaque (*) (provision)	20%	55,00		
Dépôt de l'urne au columbarium (ouverture et fermeture d'une case)	20%	60,00		
Total TTC		1 898,00	1 162,00	703,02
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC :				3 763,02 €
Tx TVA	Montant H.T.	Montant TVA		
20.00%	2 625.86 €	525.16 €		
10.00%	556.36 €	55.64 €		
		3 182,22 €	MONTANT TTC :	3 763,02 €
		580,80 €		

(*) Prestations et fournitures obligatoires.
(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après mise en cercueil), d'une housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées, pose d'une plaque d'identification (portant le nom du défunt, année de naissance / décès) et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Escompte pour règlement anticipé : 0%. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera facturée (Decret du 09/02/2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (Decret du 06/10/2012). Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
Condition générale de vente : l'entreprise se décharge de toute responsabilité en cas de livraison tardive. Elle se réserve le droit de reprendre le bien vendu en cas de non paiement du prix. En cas d'intervention contentieuse, . Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15% de la somme impayée. En cas de litige le tribunal du siège est seul compétent

Devis N° 19DM0053 fait le 01/02/2024, valable jusqu'au 01/04/2024.

* les frais de cimetière et d'exhumation sont toujours chiffrés sous réserves de fournitures ou travaux supplémentaires non prévisibles à la date d'établissement. CONDIITION DE PAIEMENT : 30% dès acceptation du devis

Je soussigné(e),

accepte le présent devis prévisionnel.

Le

A

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP

RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact



Pompes Funèbres THOMAS

10 Bd de Grandmaison

44270 MACHECOUL

Tél. : 02.40.02.20.38

Mail : thomas@guitteny.contact

Habilitation : 9844172 - Orias 07033972

Siret : 419 002 175 00026

APE : 9603Z

TVA.Intra :

FR2741900217500026

MAIRIE

Dossier N° 00000008

Cas d'une crémation avec dépôt de l'urne sous tombale.

Tarif pour obsèques dans rayon de 30 km autour de l'entreprise de Machecoul.

Ce devis ne comprend pas la presse, le culte et les vacations de police.

Tarifs hors dimanche, jour férié et nuit.

Devis N° 19DM0052 du 01/02/2024

	TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
01 - PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Démarches et formalités	20%	104,00		
Soins de conservation	20%		360,00	
Frais d'admission (du lundi au samedi de 6h à 22h)	20%		53,00	
Frais de séjour en salon (forfait 3 jours)	20%		404,00	
Accueil de la famille	20%	101,00		
02 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (SANS CERCUEIL)				
Véhicule avec chauffeur (**)	10%	207,00		
Prise en charge du transport	10%	42,00		
Forfait transport local (rayon de 30 km)	10%	53,00		
Housse mortuaire	20%		56,00	
03 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
Cercueil Parisien Grenelle (*) en Pin Massif 22mm, finition Naturelle Equipements compris : 4 poignées(*) et une cuvette étanche (*)	20%	870,00		
Capiton Satinée Mauve	20%		99,00	
Plaque d'identité sur cercueil (*)	20%	31,00		
04 - MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL				
Personnel (2 x 49 €)(2 X 95,00€)	20%		190,00	
06 - CEREMONIE FUNERAIRE				
Véhicule avec chauffeur	10%	310,00		

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP

RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

TAUX DE T.V.A.	PRIX TTC PRESTATIONS COURANTES	PRIX TTC PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
-------------------	--------------------------------------	--	--

08 - CREMATION

Crématorium de St Jean de Boiseau	20%			703,02
Personnel pour crémation	20%	65,00		
Urne avec sa plaque (*) (provision)	20%	55,00		
Dépose et repose tombale pour inhumatin de l'urne (sous tombale)	20%		259,00	

Total TTC		1 838,00	1 421,00	703,02
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC :				3 962,02 €

Tx TVA	Montant H.T.	Montant TVA
20.00%	2 791.69 €	558.33 €
10.00%	556.36 €	55.64 €

MONTANT TTC : 3 962,02 €

3 348,05 €	613,97 €
-------------------	-----------------

(*) Prestations et fournitures obligatoires.
(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après mise en cercueil), d'une housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées, pose d'une plaque d'identification (portant le nom du défunt, année de naissance / décès) et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Escompte pour règlement anticipé : 0%. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera facturée (Decret du 09/02/2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (Decret du 06/10/2012). Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

Condition générale de vente : l'entreprise se décharge de toute responsabilité en cas de livraison tardive. Elle se réserve le droit de reprendre le bien vendu en cas de non paiement du prix. En cas d'intervention contentieuse, . Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15% de la somme impayée. En cas de litige le tribunal du siège est seul compétent

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP
RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

**Devis N° 19DM0052 du 01/02/2024 d'un montant total
TTC de 3 962,02 €**

Devis N° 19DM0052 fait le 01/02/2024, valable jusqu'au 01/04/2024.

* les frais de cimetière et d'exhumation sont toujours chiffrés sous réserves de fournitures ou travaux supplémentaires non prévisibles à la date d'établissement. CONDIITION DE PAIEMENT : 30% dès acceptation du devis

Je soussigné(e), _____ accepte le présent devis prévisionnel.

Le _____ A _____

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation".

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP
RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact

SAS au capital : 30 000 €

LCL MACHECOUL - IBAN FR8330002074590000070462T46 - BIC CRLYFRPP

RGPD : J'accepte le traitement informatisé des données voir : rgpd@guitteny.contact